

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an **deux mille vingt-deux**, le mardi 12 juillet, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé-en-Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mercredi 6 juillet 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le mercredi 6 juillet 2022.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Frédérique CLOTEAU, Pascal DALIGAULT, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Najat LEMERAY, Alain LEQUERTIER, Patrice MECHE, Hervé PONDEMER.

Ont donné pouvoir :

Benoît BALAIS a donné pouvoir à Catherine CAILLY
Godwill BABALAO a donné pouvoir à Laëtitia BOISSEE
Valérie CATHERINE a donné pouvoir à Pascal DALIGAULT
Nathalie COLLIBEAUX a donné pouvoir à Nathalie BOUILLARD
Flavien DELÉTRE a donné pouvoir à Valérie DESQUESNE
Sylvain DELANGE a donné pouvoir à Hervé PONDEMER
Sylvain GASCOUIN a donné pouvoir à Alain LEQUERTIER
Jean-Daniel GOUDIER a donné pouvoir à Florence DUQUESNE
Brigitte LAIR a donné pouvoir à Patrice MECHE
Nadine LECHATILLIER a donné pouvoir à Jean ELISABETH
Anne ROELANDT a donné pouvoir à Patrick BILLARD

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20220712-22_04710-DE
Date de télétransmission : 20/07/2022
Date de réception préfecture : 20/07/2022

Absents excusés :

Isabelle LEPESTEUR
Angélique MOUROCQ

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 5-7-5
- en exercice : 29	- pour : 27	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 16	- contre : 0	
- votants : 27	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Patrick FENOUIL		
Le compte-rendu du conseil municipal du 23 mai 2022 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2022/076 – Modification des statuts de l'Intercom de la Vire au Noireau : définition de l'intérêt communautaire en matière de politique du logement/habitat

Il est expliqué que le Conseil Communautaire réuni en séance le 19 mai 2022 a, par délibération n°D2022-5-4-17, décidé de procéder à la mise à jour des statuts de l'Intercom de la Vire au Noireau afin de définir l'intérêt communautaire en matière de politique du logement/habitat, confirmant ainsi la volonté communautaire d'étendre la compétence à l'intégralité du territoire intercommunal.

Le Conseil Communautaire a ainsi autorisé la rédaction statutaire suivante :

2° Politique du logement et du cadre de vie

Sont d'intérêt communautaire :

- *Pilotage, gestion et soutien aux opérations concourant à améliorer le cadre de vie et la qualité du parc de logements privés de type Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH, PIG ou autres programmes) ainsi que tous dispositifs et actions d'accompagnement qui s'y rapportent.*
- *Elaboration, modification et mise en œuvre d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) à l'échelle intercommunale.*

Aussi, eu égard aux :

- aux décisions prises par les élus communautaires lors des séminaires des 11 février 2021 et 29 septembre 2021, aux avis favorables émis lors de la conférence des Maires réunie le 10 juin 2021
- aux orientations budgétaires et fiscales prises lors des conseils communautaires du 24 février et 31 mars 2022.

- à la délibération n°D2022-5-4-17 du conseil communautaire du 19 mai 2022 et sa notification aux communes membres par courrier et par mail en date du 24 mai 2022

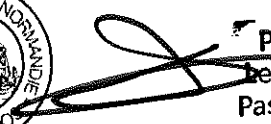
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- ∠ **AUTORISE** la modification des statuts de l'Intercom de la Vire au Noireau, à compter du 1^{er} septembre 2022, et ainsi définir l'intérêt communautaire en matière de politique du logement/habitat par la rédaction susmentionnée.
- ∠ **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente.

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 12 juillet 2022

Le Maire,
Valérie DESQUESNE




Par délégation
le Maire Adjoint
Pascal DALIGAULT